

DEMANDE D'AUTORISATION
en vertu de l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

L'audience aura lieu le mercredi 3 avril 2019, à compter de 9 h,
à la salle du Conseil (The Chamber), rez-de-chaussée, Place-Ben-Franklin,
101, promenade CentrepoinTE

Dossier n° : D08-01-19/B-00085
Propriétaire(s) : Andre Chiasson et Louise Villeneuve
Emplacement : 2886, chemin Mackey
Quartier : 21 - Rideau-Goulbourn
Description officielle : partie du lot 4, concession 3 (Marlborough)
Zonage : RU
Règlement de zonage : 2008-250

OBJET DE LA DEMANDE :

Les propriétaires souhaitent céder une partie de leur bien-fonds au propriétaire du bien-fonds voisin au sud-ouest situé au 2909, chemin Cowell.

AUTORISATION REQUISE :

Pour ce faire, les propriétaires nécessitent l'autorisation du Comité en vue d'une cession.

Le terrain qui sera disjoint est représenté par la partie 1 du plan 4R préliminaire qui accompagne la demande. Il aura une façade de 20 mètres sur le chemin Cowell, une profondeur irrégulière de 350 mètres et une superficie de 1,7 hectare. Il s'agit d'une parcelle vacante qui sera cédée au 2909, chemin Cowell.

Le terrain restant est représenté sur un croquis qui accompagne la demande. Il aura une façade de 200 mètres sur le chemin Cowell, une profondeur irrégulière de 1 700 mètres et une superficie de 45 hectares. Cette parcelle est occupée par la maison et les dépendances existantes situées au 2886, chemin Mackey.

LA DEMANDE indique que la propriété ne fait actuellement l'objet d'aucune autre demande d'approbation en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.